

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

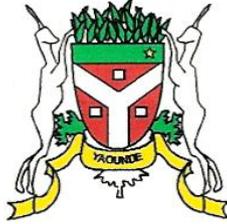
DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE FINANCIER ET DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DES MARCES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE I<sup>st</sup>DISTRICT COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

OFFICE OF PUBLIC PROCUREMENT

Maitre d'Ouvrage : Maire de la Commune de Yaoundé 1<sup>er</sup>

Autorité Contractante : Maire de la Commune de Yaoundé 1<sup>er</sup>

Commission de Passation des Marchés Publics : Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yaoundé 1<sup>er</sup>

ADDITIF N° 029 DU 13/06/2025

RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°01/DC/CAY1<sup>er</sup>/CIPM/2025 DU 15/05/2025 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I<sup>er</sup>, EN PROCEDURE D'URGENCE

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AAO)

AU LIEU DE LIRE

LIRE PLUTOT

#### 10. Remise des offres

Chaque cotation est rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, la cotation en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, sise à ETOUDI au nouveau centre administratif, BP 4472 Yaoundé au plus tard le 19/06/2025 à 11 heures 00, et devront porter la mention :

AVIS DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CAY1<sup>er</sup>/CIPM/2025 DU 15/05/2025 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I<sup>er</sup>, EN PROCEDURE D'URGENCE  
*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement*

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme CO- LEPS ou toute autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le Maître d'Ouvrage au plus tard le 19/06/2025 à 11H. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « Copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers. Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative;
- 15 MO pour l'Offre Technique;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

#### 12. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, la cotation technique et la cotation financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans la DC ou offre uniquement en copies ;

#### 10. Remise des offres

Chaque cotation est rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, la cotation en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, sise à ETOUDI au nouveau centre administratif, BP 4472 Yaoundé au plus tard le 20/06/2025 à 11 heures 00, et devront porter la mention :

AVIS DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CAY1<sup>er</sup>/CIPM/2025 DU 15/05/2025 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I<sup>er</sup>, EN PROCEDURE D'URGENCE  
*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement*

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme CO- LEPS ou toute autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le Maître d'Ouvrage au plus tard le 20/06/2025 à 11H. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « Copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers. Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative;
- 15 MO pour l'Offre Technique;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

#### 12. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, la cotation technique et la cotation financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans la DC ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions la DC sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non- respect des modèles des pièces de la DC, entraînera le rejet pur et simple de la cotation sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

**11. ouverture des cotations**

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **19/06/2025 à 11 heures 00** par la Commission de Passation des Marchés du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué dans la salle des ingénieurs sise à ETOUDI au nouveau centre administratif.

**13. Critères d'évaluation**

**13.1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non- respect de ces critères entraîne le rejet de la cotation du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après expiration du délai de 48 (quarante-huit) heures après l'ouverture des plis
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- d) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- e) Non-respect des spécifications techniques
- f) La lettre de soumission timbrée (un timbre communal et fiscal) datée et signée ;

d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. Ledit cautionnement doit être accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la caisse des dépôts et de consignation (CDEC) selon les prescriptions de la Lettre circulaire N° 00019/LC/MINMAP du 05 juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les Marchés Publics.

**11. ouverture des cotations**

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **20/06/2025 à 12 heures 00** par la Commission de Passation des Marchés du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué dans la salle des ingénieurs sise à ETOUDI au nouveau centre administratif.

**12. Critères d'évaluation**

**12.1. Critères éliminatoires**

- de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
- de la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission); production CDEC 48h
- *des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;*
- du non-respect de 75% critères essentiels (21/28 renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- du non-respect du format de fichier des offres ;
- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- déclaration sur l'honneur de non abandon d'une prestation au cours des trois dernières années
- non-respect du format de fichiers des offres
- non-conformité du modelé de soumission
- de l'absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum (à préciser par le maître d'Ouvrage)
- de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

**12.2. Critères éliminatoires**

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires

- La présentation de l'offre ;
- Les références du soumissionnaire ;
- La capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière) d'un montant de 3 000 000 FCFA;
- Les moyens logistiques ;

*Le système de notation des offres est binaire (oui ou non).*

**REGLEMENT DE LA DEMANDE DE COTATION (RDC)**

N°	Rubrique	Oui/Non
<b>I- Critères éliminatoires relatifs au dossier administratif</b>		
1	Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis délivrée par un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics <b>NB</b> : Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.	Oui/Non

N°	Rubrique	Oui/Non			
2	Non-production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis (excepté le cautionnement de soumission)	Oui/Non			
<b>II- Critères éliminatoires relatifs à l'offre technique</b>					
3	Non-conformité aux spécifications techniques majeures des fournitures	Oui/Non			
	<b>Fourniture 1 [à indiquer par le MO ou MOD]</b>				
	Caractéristique n°1		Oui/Non		
	Caractéristique n°2		Oui/Non		
	<b>Fourniture 2 [à indiquer par le MO ou MOD]</b>				
	Caractéristique n°1		Oui/Non		
	Caractéristique n°2		Oui/Non		
4	Non-respect du profil du chef de mission à savoir	Oui/Non			
	<b>Diplômes [à indiquer par le MO ou MOD]</b> <i>(Bac+X, informatique ou télécom, ...)</i> <i>[caractéristiques obligatoires]</i>		Oui/Non		
	Caractéristique n°1		Oui/Non		
	Caractéristique n°2		Oui/Non		
	<b>Expériences</b> <i>Nombre d'années d'expérience, Conduite au moins x projet similaires, ...]</i> <i>[caractéristiques obligatoires]</i>		Oui/Non		
	Caractéristique n°1			Oui/Non	
	Caractéristique n°2			Oui/Non	
	<b>Certifications</b> <i>[Gestion des projets, Bonnes pratiques, Sécurité des SI, ...] le cas échéant</i> <i>[Caractéristiques obligatoires]</i>			Oui/Non	
	Caractéristique n°1				Oui/Non
	Caractéristique n°2				Oui/Non
	<b>Autres</b> <i>[A préciser le cas échéant].</i>				

N°	Rubrique	Oui/Non	
	<i>[Caractéristiques obligatoires]</i>		
	Caractéristique n°1		Oui/Non
	Caractéristique n°2		Oui/Non
5	Absence de prospectus catalogue, dessin ou fiche technique produit par le fabricant ;[le cas échéant];	Oui/Non	
6	Absence autorisation du fabricant le cas échéant	Oui/Non	
<b>III- Critères éliminatoires relatifs à l'offre financière</b>			

7	Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière	Oui/Non
8	Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE)	Oui/Non
<b>IV- Critères éliminatoires d'ordre général</b>		
9	Fausse déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces	Oui/Non
10	Non-respect d'au moins X critères essentiels (X renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) sur Y (Y renvoyant au nombre total de critères essentiels) ;	Oui/Non
11	Non-respect du format de fichiers des offres soumises en ligne ;	Oui/Non
12	non-conformité du modèle de soumission	Oui/Non

● Critères essentiels

L'évaluation des critères essentiels ou relatifs à la qualification des Soumissionnaires portera à titre indicatif sur : **[à préciser formellement pour chaque critère, ou sous critère]**

- Les critères et sous-critères essentiels détaillés pour chaque lot :
- Validation de x.....sous critères par critère pour obtenir un oui L'évaluation par point est proscrite en faveur de l'évaluation en binaire (oui/non)

les conditions pour valider chaque critère et sous critère d'évaluation le cas échéant sont données ci-après

■ la présentation de l'offre [Oui/non] ;

(Lisibilité, pièces dans l'ordre du RPAO, sommaires, intercalaire de couleur, pagination...) [Oui/non]  
[à préciser validation de .....sous critères par critère pour obtenir un oui]

■ **Expérience**

■ **Expérience générale en travaux**

Expérience dans les marchés de travaux X \_\_\_\_\_ nombre de marchés exécutés à titre d'entrepreneur au cours des \_\_\_\_\_ [trois à cinq] dernières années qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions.

Sous-critère [à compléter]

Sous-critère [à compléter]

Sous-critère [à compléter]

[à préciser validation de .....sous critères par critère pour obtenir un oui]

■ **Expérience spécifique en travaux similaires (à ceux de l'Appel d'Offres)**

Avoir effectivement exécuté de manière satisfaisante et achevé pour l'essentiel, en tant qu'entrepreneur, ou sous- traitant au moins X \_\_\_\_\_ nombre de marchés similaires aux travaux de (à préciser activités analogues à celle faisant l'objet des travaux) [1] au cours des X \_\_\_\_\_ [trois à cinq] [2] dernières années avec une valeur minimale de \_\_\_\_\_ [3].

**Article 14 - Signature de la lettre commande**

Dans les quinze (15) jours suivant l'attribution, la lettre commande préalablement souscrite par l'attributaire, sera signée par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué et lui sera notifiée en vue de l'enregistrement selon la procédure en vigueur.

**Article 14 - Signature de la lettre commande**

Dans les quinze (15) jours suivant l'attribution, la lettre commande préalablement souscrite par l'attributaire, sera signée par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué et lui sera notifiée en vue de l'enregistrement selon la procédure en vigueur, le nombre d'exemplaires du marché à éditer est à la charge du Maître d'Ouvrage.

**Ampliations :**

MINTP  
MINMAP  
AFFICHAGE

Yaoundé, le 18/06/2025

